



## Achat chat de race, vice cache

Par **Friska54**, le **28/02/2011** à **16:38**

Bonjour,

J'ai eu un sacre de Birmanie le 12/12/10, j'ai dû faire opérer 7 chatte le 19/02/11 pour obstruction, mais le 22/02/11 le veto m'appelle pour me dire qu'il a réouvert la chatte parce qu'elle avait + de 40 d fièvre et pensait qu'elle avait d' complication post op mais selon lui elle avait des granulomes avec un épanchement liquide jaunâtre, et là il m'a parlé de péritonite infectieuse féline donc la chatte sera euthanasiée le lendemain car elle n'arrivait plus à respirer tellement elle était envahie de liquide, quelle tristesse pour moi. Suite à cela j'en informe l'éleveuse qui m'a dit que c'est impossible, je lui demande soit de me rembourser ou de m'en redonner un chaton avec certificat de bonne santé, celle-ci ne veut rien entendre et accuse le veto d'avoir tué ma chatte mais le veto est formel sur son diagnostic et a même fait une autopsie qui révélait un grand épanchement dans tout l'organisme et il a pris des photos. Une analyse de la pif est en cours au labo scanelis à Toulouse. Que puis-je faire pour obtenir gain de cause en sachant que 7 jours après l'achat elle m'a vendu la chatonne sans certificat de bonne santé datant de moins de 48h et a fait la primo vaccination à 3 mois et demi l'âge auquel le chat a vu le vétérinaire et ne l'a plus revu!!!! Elle m'a même accusé de mal soigner ma chatte en sachant que j'ai eu 650€ et que j'en ai eu pour 659€ de frais de veto, c'est vraiment mal placé de m'en dire de telles horreurs surtout qu'en fin de compte je n'ai plus de chat et ça m'a coûté une fortune et que je trouve cette histoire immorale et cette femme de mauvaise foi. Que pensez-vous de cette histoire, puis-je avoir recours. merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **28/02/2011** à **19:07**

LRAR de mise en demeure de rembourser, qu'à défaut vous saisirez la justice.  
C'est une éleveuse professionnelle ?

Par **Friska54**, le **28/02/2011** à **20:09**

Elle se dit particulier alors qu'elle fait 2 portées par an ce qui relève du professionnel, j'ai regardé les obligations de l'éleveuse, elle s'énerve dès que je l'ai appelée au téléphone et me dit de m'adresser à une amie à elle qui est éleveuse de sacre de Birmanie aussi et qui est de connivence avec elle, ce sont vraiment des femmes de mauvaise foi!